



Le Conseil des académies canadiennes reconnaît que ses bureaux d'Ottawa se situent sur les terres ancestrales non cédées de la Nation Algonquine Anichinabée, qui préserve la terre, l'eau et l'air de ce territoire depuis des millénaires et continue de le faire aujourd'hui.



# Bâtir un Canada résilient

Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques





# LE MANDAT

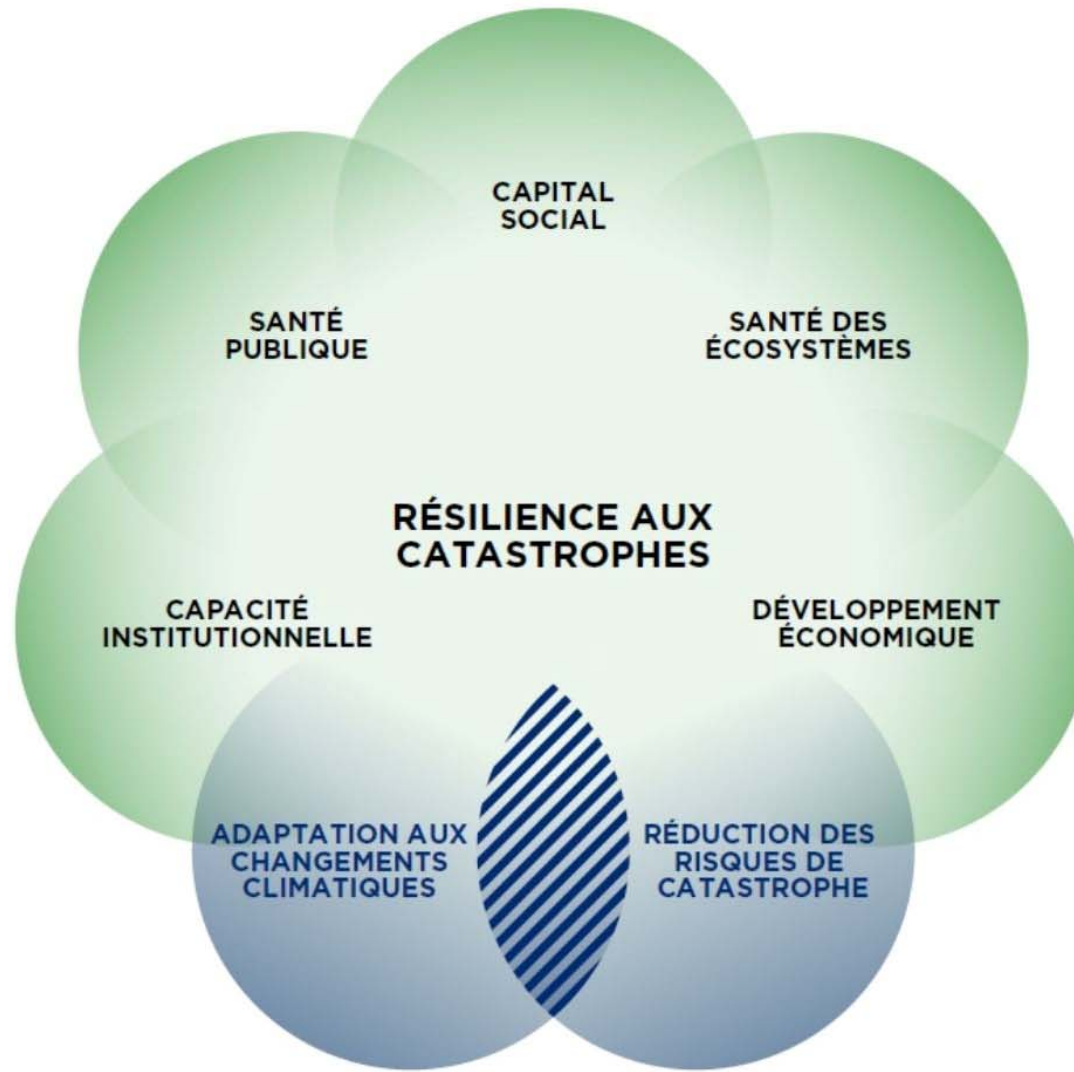
Quelles sont les principales possibilités d'améliorer la résilience aux catastrophes naturelles au Canada par une meilleure intégration de la recherche et des pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques?

Quels obstacles, incitations et contre-incitations institutionnels empêchent l'intégration efficace de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques de catastrophe au Canada?

Quels outils, sources de données, méthodes et cadres climatiques sont sous-utilisés dans les efforts actuels de réduction des risques de catastrophe au Canada? Quels outils, sources de données, méthodes et cadres de réduction des risques de catastrophe sont sous-utilisés dans les initiatives et pratiques d'adaptation climatique?

Quelles sont les capacités d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe requises pour améliorer la résilience aux catastrophes naturelles d'origine climatique à l'avenir?

# PORTÉE DU RAPPORT







# Le comité d'experts sur la résilience aux catastrophes face aux changements climatiques



Scott Vaughan  
(président)



Alain Bourque



Elliott Cappell



Stephanie E.  
Chang



Jimena  
Eyzaguirre



Mike Flannigan



Kathryn Hyland



Tara McGee



Kevin Quigley



Roger Rempel



Sarah Sargent

# APPROCHES



Le groupe s'est réuni virtuellement au cours des années 2020 et 2021.



Examens de la littérature universitaire, entretiens avec des experts, littérature grise, rapports de synthèse et savoirs locaux et autochtones (ILK).



Le risque : le lien entre danger, exposition et vulnérabilité.



Les catastrophes ne sont pas naturelles ; elles sont le résultat de décisions qui mettent des personnes et des structures en danger.



# CONTEXTE

Le changement climatique augmentera la fréquence et la gravité des risques naturels au Canada.

La fréquence et les coûts des catastrophes liées au climat augmentent au Canada.

Les impacts concomitants, en cascade et non linéaires des catastrophes sont de plus en plus probables dans un climat en mutation.





## CONSTATATION 1 :

L'incapacité constante à entièrement intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les activités, les politiques et les outils de RRC nuit à l'efficacité et à l'effet des investissements publics dans la résilience aux catastrophes, et laisse les collectivités canadiennes exposées aux risques.

L'absence d'une évaluation tous risques intégrée et accessible au public au Canada rend difficile la comparaison des risques et le déploiement stratégique des ressources.

Les normes historiques ne sont plus un guide fiable pour informer les investissements, mais peu d'efforts sont faits pour adapter la prise de décision en conséquence.





## CONSTATATION 1 (SUITE)

Le changement climatique est l'un des nombreux facteurs de risque de catastrophe ; la vulnérabilité est également un élément clé.

Les gouvernements continuent de sous-investir dans l'atténuation et en paient ensuite le prix en termes de réponse et de rétablissement.



## CONSTATATION 2 :

La réussite de l'intégration de l'adaptation et de la RRC exige de surmonter des obstacles tels que les silos disciplinaires et ministériels, les différences conceptuelles et terminologiques et la non-concordance des compétences, tout en tenant compte des perceptions et des biais cognitifs qui influencent la prise de décision.

Il arrive que l'adaptation et la RRC fonctionnent dans des cadres et des échelles différents, dans des ministères distincts et selon une terminologie distincte.

La myopie, l'inertie et l'optimisme figurent parmi les des biais cognitifs communs qui retardent et diminuent les mesures d'atténuation des risques.

Des perceptions adéquates et informées des risques et des options potentielles d'atténuation des risques sont essentielles pour susciter des réponses individuelles.





## CONSTATATION 2 (SUITE)

### LES OBSTACLES À L'INFORMATION :

Les informations ne sont souvent pas facilement disponibles, accessibles ou applicables au contexte dans lequel elles sont utilisées. Les données sur le climat et les catastrophes méritent d'être améliorées.

De ce fait, les décideurs doivent composer avec des incertitudes importantes, ce qui nuit à la fiabilité et à l'efficacité des progrès réalisés.



## CONSTATATION 2 (SUITE)

### LES OBSTACLES FINANCIERS :

Le manque de sensibilisation aux risques contribue à une couverture d'assurance inadéquate qui, à son tour, crée des dettes considérables pour le gouvernement.

La conception des programmes de relèvement et les conditions d'assurance peuvent empêcher de reconstruire d'une manière qui renforce la résilience.





## CONSTATATION 3 :

L'intégration de l'adaptation et de la RRC nécessite des i) systèmes d'information adaptés aux besoins des décideurs



Données sur les catastrophes



Savoir autochtone et local



Solutions fondées sur la nature



Evaluation tous risques



Analyse économique



Intermédiaires du savoir



## CONSTATATION 3 :

L'intégration de l'adaptation et de la RRC nécessite  
ii) Un financement et de mécanismes d'assurance  
souples qui favorisent l'investissement proactif.



Assurance habitation



Divulgarion par les  
entreprises



Partenariats public-  
privé



Investissements dans  
les infrastructures  
publiques



Programmes d'aide  
publique en cas de  
catastrophe





## CONSTATATION 4 :

La collaboration pansociétale ainsi que les mandats gouvernementaux sont nécessaires pour opérationnaliser l'intégration



### Du bas vers le haut :

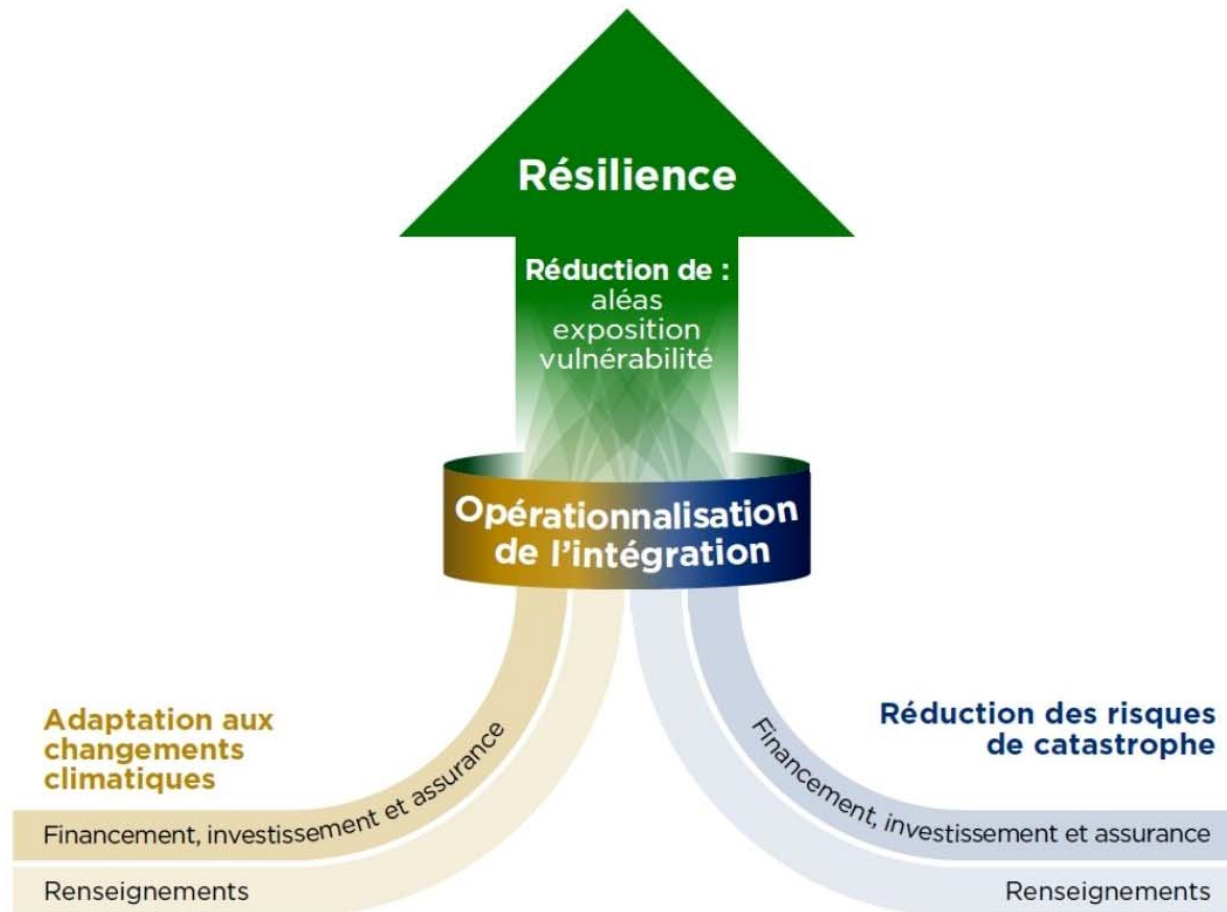
- Tirer profit des connaissances et des capacités des collectivités locales
- Favoriser l'acceptation des décisions



### Du haut vers le bas :

- Offre de financement et de renseignements essentiels par les gouvernements centraux
- Garantir une délimitation claire des responsabilités
- Elaborer les politiques, les règlements, les codes et les normes appropriés

# CADRE CONCEPTUEL D'AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES PAR L'INTÉGRATION DE LA RRC ET DE L'ADAPTATION



# RÉFLEXIONS



Les catastrophes sont les conséquences de choix humains à l'échelle individuelle et sociétale.

S'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité et de l'exposition aux risques est un élément important du renforcement de la résilience.

Lorsque des catastrophes se produisent, elles offrent d'importantes possibilités d'apprentissage, de renforcement de la communauté et de réinvestissement.



**QUESTIONS ?**